

Fléac



Décembre 2006 - N° 175

Contact



Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr



Marché de Noël



Le 8 Décembre 2006
à partir de 16 heures à la MJC



AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 19 octobre 2006. Il a adopté les décisions suivantes :

■ Dénomination de voie :

Le conseil décide de dénommer l'impasse, située entre l' Avenue des Voûtes (RD 103) et la rue du Grand Maine, en face de la rue du Bois Foucaud : «impasse du Bois Foucaud».

■ Renouvellement d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) :

Le conseil décide de renouveler avec l'Etat, pour une durée de 6 mois, le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi s'achevant au 30 novembre 2006. La personne en poste sur ce contrat est affectée au service Entretien/Espaces Verts.

■ Création et suppression de poste au service technique :

Le responsable du service technique va prochainement partir en retraite.

L'actuel poste de responsable va être scindé en deux postes :

- l'un correspondant aux missions d'agent de maîtrise, recruté en interne,
- l'autre correspondant aux fonctions de technicien territorial, recrutement externe.

Cette évolution vers une plus grande technicité devient indispensable avec l'évolution de la Commune. Il est donc décidé, à compter du 1^{er} janvier 2007, de :

- Créer un poste de Technicien Territorial à temps Complet
- Supprimer le poste à Temps Complet du Contrôleur en Chef.

■ Augmentation du taux de T.L.E. :

La Taxe Locale d'Équipement (TLE) a été instaurée par la Commune, depuis décembre 1968, avec un taux fixé à 1%.

Ce taux ne peut pas dépasser un maximum de 4%.

Il est proposé de l'augmenter compte tenu des équipements, notamment des voiries, que la Commune devra prendre en charge à court ou moyen terme.

Les taux des Communes de l'agglomération sont en moyenne de 2%.

Le conseil décide de fixer le taux de la Taxe locale d'Équipement à 2%, à compter du 1^{er} janvier 2007.

MÉDAILLES DU TRAVAIL



Geneviève Buzin, Solange Cedat et Manuel Luque, entourés de leurs collègues.

Trois Médailles d'Argent

C'est en présence de leurs collègues, de leur famille et des membres du Conseil Municipal que Jean Dumergue a remis la médaille d'argent communale, départementale et régionale à Geneviève BUZIN, Solange CEDAT et Manuel LUQUE.

Ce vendredi 20 octobre 2006, dans la grande salle du Château, Jean Dumergue retraça leur carrière à la commune de Fléac :

■ Geneviève BUZIN

Agent du service administratif

Entrée à la commune le 1^{er} avril 1980 en qualité d'agent de bureau «dactylo», elle n'effectuait à l'époque que 16 heures de travail hebdomadaire et ce jusqu'en 1990 date à laquelle elle passera à temps complet. Actuellement et depuis 2003, elle possède le grade d'adjoint administratif.

■ Solange CEDAT

Agent des écoles maternelles

Recrutée le 14 avril 1980 comme agent de service des écoles, elle n'effectuait à cette époque

que 17 heures de travail hebdomadaire et ce jusqu'au 15 juin 1986 date à laquelle elle obtient un emploi à temps complet à la maternelle. Ce n'est qu'en 1992 que le nom d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) fait son apparition. M^{me} CEDAT est donc intégrée, à cette époque, dans ce cadre d'emploi. Depuis le 1^{er} janvier 2000 M^{me} CEDAT est au grade d'ATSEM 1^{ère} classe. Elle demande à faire valoir ses droits à la retraite au 31/03/2007.

■ Manuel LUQUE

Responsable des services techniques

Entré à la commune le 1^{er} juillet 1986 comme contremaître, il a toujours travaillé à temps plein aux services techniques dont il a la responsabilité. Nommé agent de maîtrise le 1^{er} janvier 1989, puis contrôleur le 1^{er} août 1995, il termine sa carrière sur le grade de contrôleur chef puisqu'il fait valoir ses droits à la retraite pour le 31/12/2006.

M. le Maire les remercia ensuite pour leur implication exemplaire durant toutes ces années pendant lesquelles ils ont été au service du public.

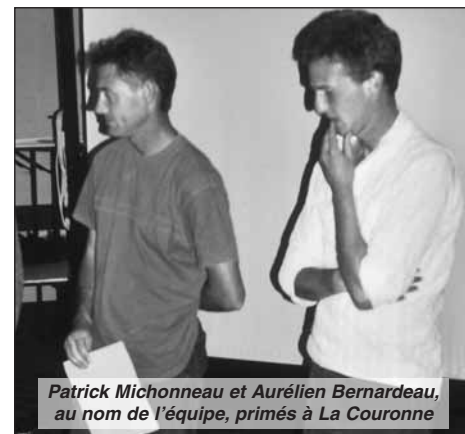
PLANTATIONS D'HIVER

Les employés communaux chargés des espaces verts ont préparé les fleurissements d'hiver. Pensées, chrysanthèmes, entre autres, illuminent de leur chaudes couleurs les dernières journées ensoleillées de l'automne.



Le rond-point de La Poste

Félicitation à toute l'équipe des espaces verts pour son travail quotidien accompli et reconnu. Pour preuve, lors du concours intercommunal des maisons fleuries, ils ont reçu le second prix pour l'entretien et la mise en valeur de nos magnifiques jardins de la mairie.



Patrick Michonneau et Aurélien Bernardeau, au nom de l'équipe, primés à La Couronne

CONCOURS MAISONS FLEURIES



Remise des prix du concours intercommunal à La Couronne

Après une année d'interruption, pour cause de sécheresse, le challenge du fleurissement est reconduit. La remise des prix du Concours Communal des Maisons Fleuries s'est déroulée le lundi 16 octobre au cours d'un rassemblement amical dans la grande salle du château de Fléac.

Lors de son passage le mardi 4 juillet, le jury, après avoir visité les trente participants et délibéré sur des critères tels que le fleurissement, harmonie, organisation ou entretien, a attribué les récompenses suivantes :

■ **Prix d'Honneur** (pour leur constance dans le fleurissement) et classés *Hors Concours* (pour avoir eu déjà de nombreux prix) :

- M. et M^{me} Albert RIFFAUD, 36 rue de Belfond
- M. et M^{me} Michel SIMONET, 40 rue de Belfond
- M. et M^{me} Anne-Marie FONTENAUD, 14 rue de Bellegarde

■ **Prix du concours communal toutes catégories confondues :**

- 1^{er} Prix : M. et M^{me} Gabrielle SAUGNIER, 4 impasse du Pible

- 2^{ème} Prix : M. et M^{me} Guy PIQUEPAILLE, 9 rue de la Caille
- 3^{ème} Prix : M. Marcel MOUSNIER, 4 impasse des Boilevins
- 4^{ème} Prix : M^{me} Clémence FAURE, 18 rue de la Baignade
- 5^{ème} Prix : M^{me} Blanche DION, Bat A22 rue des Petits Prés

Ces cinq personnes ont représenté, honorablement, notre commune au **concours intercommunal**, regroupant Puymoyen, La Couronne, Angoulême, Nersac, Linars, St Michel et Fléac. Le mercredi 25 octobre, la remise des prix intercommunaux a eu lieu à La Couronne. La commune, qui recevait, nous a réservé un accueil particulièrement somptueux. Le diaporama, concocté par Jacques Moulys, a lui aussi reçu une salve d'applaudissements.



M. et M^{me} Piquepaille, M^{me} Saugnier, M. Mousnier

Merci et félicitations à vous tous, pour votre travail de fleurissement qui, conjugué avec le travail de nos services espaces verts, embellit notre commune. Bonnes fleurs à vous tous.

CONCOURS MAISONS ILLUMINÉES



La période des fêtes arrive, et vous êtes nombreux à illuminer votre habitation en cette fin d'année.

La municipalité vous invite à continuer à donner un éclat particulier à notre commune, tout en restant dans le domaine

du raisonnable. Dans le cadre du développement durable, nous sommes invités tous les jours à maîtriser nos dépenses d'énergie, pour préserver notre futur.

Pour la 4^{ème} année, nous renouvelons notre challenge communal et intercommunal.

En intercommunal, cette année, 7 communes participeront : La Couronne, Puymoyen, Ruelle, Saint-Yrieix, Saint-Michel, Angoulême (quartier Grande Garenne) et Fléac.

Pour aider le passage de notre jury et ne pas vous oublier, faites vous connaître auprès du secrétariat de la commune.

Nous vous demanderons de faire fonctionner vos illuminations sur une période de trois semaines (du 15 décembre au 5 janvier) allant de la tombée de la nuit jusqu'aux environs de minuit.

Le jury communal passera le **jeudi 21 décembre** pour sélectionner 2 participants au concours intercommunal qui statuera le **jeudi 28 décembre**.

La remise des prix aura lieu dans la deuxième quinzaine de janvier.

Bonnes illuminations à tous et merci pour votre participation «éclairée».

VENTE DE CARTES

L'UNICEF, premier défenseur des droits de l'enfant, **recherche des bénévoles** ; si vous disposez d'un peu de temps, contactez nous.

La fin d'année approche, c'est le moment de penser aux cadeaux et cartes de vœux, rendez-vous sur nos différents stands ou

dans notre magasin ; plus qu'un cadeau, c'est une vie que vous sauvez.

UNICEF 16 Charente

45, rue de Montmoreau - 16000 ANGOULEME

Tél. : 05 45 68 08 08 - Fax : 05 45 68 44 44

Email : unicef.angouleme@unicef.fr



Horaires des permanences :

- Ouvert tous les après-midi : de 14h30 à 18h, à partir du 1er octobre
- Ouvert le mardi et le jeudi : de 14h30 à 18h, du 1^{er} Janvier au 30 Juin.
- Fermé en Juillet et en Août.

L'UNICEF sera présent au Marché de Noël de la MJC, le vendredi 8 décembre.

Sommaire :

- Que faire de nos anciens appareils électroménagers ?
- Les infos pratiques sur la collecte des ordures ménagères
- Le tri sélectif, des consignes à appliquer pour l'environnement !

Définition :

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers.

Quelques exemples :

- Réfrigérateur, Congélateur
- Lave-linge, Lave vaisselle
- Cafetière, Bouilloire, Grille pain
- Four électrique ou four micro ondes
- Télévision, chaîne Hi-fi

Une issue pour vos vieux appareils électroménagers !



Nous utilisons au quotidien de nombreux appareils ménagers électriques ou électroniques. Ces appareils ont une durée de vie limitée et finissent par être jetés, ils deviennent des D.E.E.E (voir encadré).

Un décret (1), entré en vigueur le 13 août 2005 et transposant en droit français une directive européenne, introduit le principe de responsabilité du producteur et impose la collecte sélective en vue de la valorisation des déchets et du traitement spécifique des composants dangereux contenus dans certains appareils.

(1) Décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements.



Qui est concerné ?

- **Le distributeur (magasins, commerces, supermarchés...)**

Il a l'obligation de reprendre gratuitement les vieux appareils électroménagers rapportés par les consommateurs lors de l'achat d'un appareil neuf. C'est le principe du « un pour un »

- **Le consommateur**

A l'achat d'un appareil neuf, le consommateur doit rapporter au magasin son vieux matériel. Ces appareils seront marqués d'un logo signifiant qu'ils font l'objet d'une collecte sélective et ne doivent donc pas être jetés avec les autres déchets ménagers.

- **Le producteur, le fabricant**

Il a à sa charge le financement de la collecte, du traitement et de la valorisation des D.E.E.E.

La collecte des ordures ménagères, des règles à respecter !



ATTENTION !

Nos horaires de passage dans votre rue ne sont pas fixes. Nous vous demandons donc de présenter vos sacs dans les tranches horaires précisées

➤ Les horaires de collecte

Le service des déchets ménagers vous rappelle que vos sacs noirs sont à présenter pour 4h30 du matin, la collecte se déroule de 4h30 à 11h00 et vos sacs jaunes le soir avant 20h00


pour une collecte de soirée qui se déroule entre 20h00 et 3h00. Tous sacs déposés après le passage de la benne ne seront pas collectés.

Merci de présenter vos sacs le plus près de la chaussée possible, tout en prenant garde de laisser un passage suffisamment large pour permettre à un usager de circuler sur le trottoir.

➤ Comment évacuer vos encombrants

Vous devez les apporter en déchetteries, cependant si vous avez des déchets ayant un volume important et que vous ne pouvez pas les amener en déchetterie, nous vous rappelons que nous mettons à votre disposition le service de collecte des encombrants uniquement sur le domaine public. Ce service fonctionne sur rendez-vous dans la limite du volume d'1 m³ par rendez-vous.

Démarche à suivre pour la collecte des encombrants :

1. Appel de l'utilisateur au  N° Vert 0 800 77 99 20
2. Prise de rendez-vous
3. Dépôt de l'encombrant la veille au soir du rendez-vous

Ne déposez pas vos encombrants sur la voie publique avant d'avoir pris contact avec les services de la ComAGA, sinon il s'agirait d'un dépôt sauvage répréhensible par la loi.

N'oubliez pas que des associations sur l'agglomération sont à votre disposition pour évacuer vos encombrants

Dernière minute : En cette période de Noël, les sapins ne seront pas collectés par nos services. Ils devront être amenés à la déchetterie la plus proche de chez vous (voir cartographie des équipements).

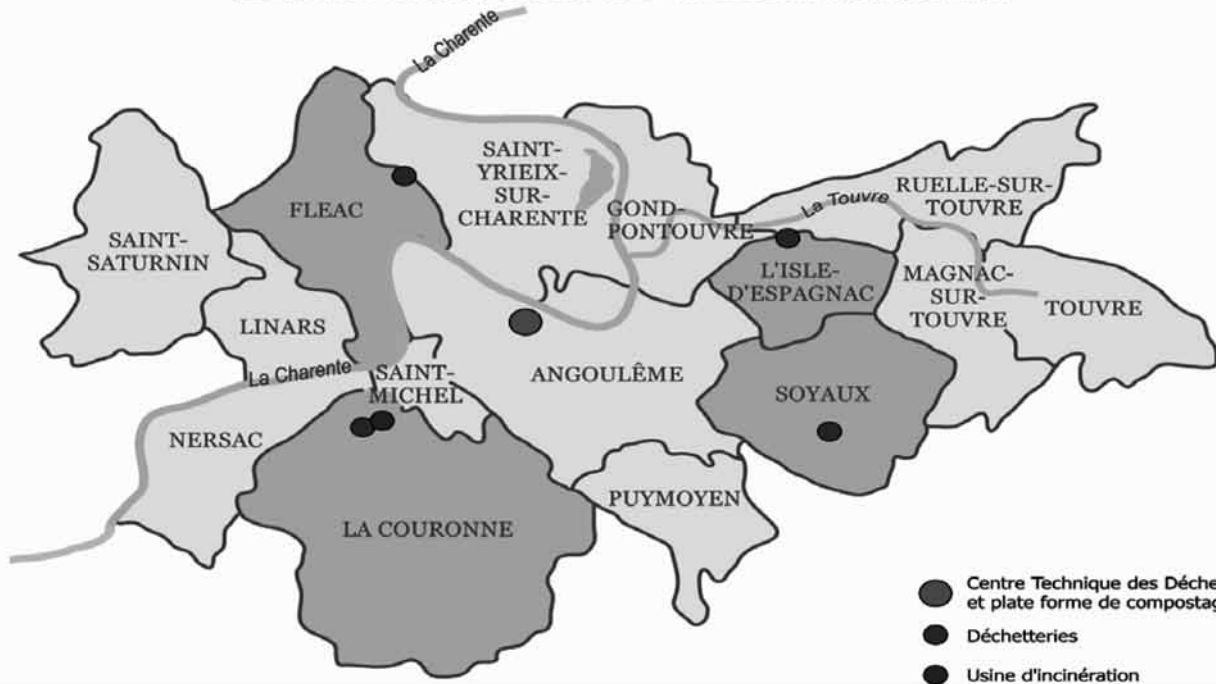


Les déchets verts et gravats sont également à apporter à la déchetterie la plus proche de chez vous (voir carte de localisation des déchetteries) et en aucun cas ne doivent être présentés à la collecte des ordures ménagères.



Tout objet tranchant ou coupant pourra être déposé dans le sac d'ordure ménagère en ayant pris soin par avance de l'envelopper dans un emballage afin de prévenir toutes blessures de nos agents.

LOCALISATION DES INFRASTRUCTURES LIÉES AU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS



Horaires d'ouvertures de vos déchetteries:

Du 15 octobre au 14 mars : Ouvert tous les jours, sauf le dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Du 15 mars au 14 octobre : Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et le samedi jusqu'à 18h30

La collecte sélective, une deuxième vie pour vos emballages

Le tri sélectif est présent dans vos foyers depuis janvier 2001. Jusqu'alors 24 000 tonnes de déchets recyclables ont été collectées par le service de ramassage de la ComAGA et évacuer vers les différentes filières de recyclage. Grâce à vos efforts, le tonnage collecté est en constante évolution et une part infime, le refus de tri (10%) n'est pas recyclable et est enfouie en centre d'enfouissement technique (décharge).

Quelques erreurs qui constituent ce refus :

Pour les plastiques :

Seuls les bouteilles et flacons en plastique doivent être déposés dans les sacs jaunes et bacs jaunes. Tout autre emballage en plastique (*pots de yaourt, pots de crème fraîche, films et poches plastiques ainsi que les barquettes plastiques et polystyrène*) doivent être mis dans le sac ou bac à ordures ménagères (sac noir ou bac noir)



Pour les papiers et cartons :

N'oubliez pas de retirer le blister (*film plastique qui entoure certaine revue*)



Astuces:

N'hésitez pas à compresser vos bouteilles plastique pour qu'elles prennent moins de volume. Faite de même pour vos cartons de gros volume, videz les de leur contenu (*chips de polystyrène non recyclable, fibre de ca-lage...*) puis aplatissez-les de manière à ce qu'ils prennent le moins de place possible.



Un doute, une question, appelez-nous au **N° Vert 0 800 77 99 20**

Dernière minute : La bouteille d'huile en plastique est désormais accepté dans les sacs et bacs jaunes !

NOUVEAUX COMMERCES À FLÉAC

Ouverture prochaine
de l'atelier :



Styliste-Designer/Coloriste en décoration

M^{me} GAUTRY, 33 rue de Belfond

Tél./Fax : 05 45 23 18 67

met tout son savoir-faire à votre disposition, pour un nouvel intérieur, un nouvel univers.

- **Décoration** conseil en aménagement et réaménagement d'intérieur personnalisés.
- **Réalisation** de rideaux (store-bateau...), coussins, dessus de lit, tous styles.
- **Customisation** de votre mobilier.

Bienvenue à ce nouveau service sur notre commune.

Proposition de nouvelles activités :

M^{me} Catherine BULTÉ

6, impasse du Pible à Fléac - Tél. : 05 45 21 38 30 - 06 75 26 39 58
est Conseillère à Domicile en **Lingerie CHARLOTT'**.

Elle vous propose de vous rencontrer pour vous présenter son activité et des collections de lingers créatives et exclusives (choix, diversité, plusieurs catalogues par an et une qualité exceptionnelle...).

Elle vous invite à devenir :

- **Hôtesse** : organisez une présentation chez vous et recevez une multitude de cadeaux...
- **Vendeuse** : Une nouvelle vie professionnelle passionnante, activité à temps choisi ou à temps complet, statut VDI, revenus attractifs et évolutifs, formation assurée...

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à la contacter.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

De nombreuses personnes (anciens combattants, militaires, enseignants, enfants, Fléacois et Linarsais) se sont retrouvées le 11 novembre, devant le monument aux morts, afin de commémorer le 88^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

Nous vous remercions tous, qui, par votre présence, avez contribué à honorer la mémoire de nos disparus. Cette cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur servi au château de Fléac.

FLÉAC AMIGALE CYCLO

Un club près de chez vous !!!

Vous aimez le **Vélo** et la **Convivialité** ?

Venez nous rejoindre !

Des sorties tous les dimanches matin adaptées à votre niveau (groupes par niveaux). **Des week-ends à thème.**

Découvrez notre club (plus de 50 licenciés). Nous sommes à votre disposition.

Contacts :

Manuel LUQUE, 13 rue de la Cibarde, Fléac (05 45 91 07 44).

Michel BAREAU, 36 rue de Badoris, Fléac (05 45 91 00 20).

Christian MERGAULT, 4 impasse du Bornat, Fléac (05 45 91 17 00).

Patrice GAURE, 13 avenue du Vieux Pont, Linars (05 45 25 00 23).

Participation au téléthon 2006

L'Amicale Cyclo de Fléac organise une randonnée cycliste le **samedi 9 décembre.**

Le rendez-vous est fixé à 13h45, devant la salle des fêtes de LINARS.

Un parcours de 20 km, à parcourir 1, 2 ou 3 fois pour les plus courageux sera proposé avec départ à 14h, 15h et 16h.

La première boucle se fera à vitesse réduite afin d'**associer un maximum de personnes** et de se mettre à la portée de tous. Le rythme des deux suivantes sera adapté au niveau des participants. Chacun effectuera le nombre de tours qu'il souhaite.

Un véhicule accompagnera le groupe pour assurer la sécurité et inciter aux versements de dons pour le Téléthon. **N'hésitez pas à venir nous rejoindre: vous participerez à une noble cause et vous améliorerez votre santé!**

LINARS

TELETHON 2006

FLEAC

Et toujours l'élaboration d'un massif de pensées en fil rouge sur les 2 jours ...

vendredi 8 décembre

Fléac :
16h - 16h30 lâcher de ballons école maternelle de Fléac

Linars :
Toutes les activités se font autour de la salle des fêtes :
17h00 : lâcher de ballons parking salle des fêtes Linars
18h00 : Démonstration de Vovinam Viet Vo Dao et de Boxe Française
18h45 : Animation musicale par les élèves du club musical
19h30 : Apéritif offert par la municipalité de Linars
20h30 : Repas dansant animé par « Sylvain ».
Menu (8 euros vin non compris) :
Jambon à la Russe
Bœuf Bourguignon
Dessert

Réservez votre repas, avant le 05 décembre 2006, auprès de :

MurIEL DELAITRE
(Trésorière du Club de Danse de Linars ADEL)
9 rue de Chevanon -16730 Linars - Tél 05.45.91.20.47
Avec votre règlement (chèque à l'ordre de ADEL) - 8 € par personne

A la salle J. Gimenez :

BUVETTE
Vente de :
- Gâteaux
- Peluches
« TELETHON »
- Objets en porcelaine
URNE
pour
les DONS

samedi 9 décembre

Linars :
De 10h à 12h :
Baptême en vieilles voitures dans Linars - départ salle des fêtes
(en cas de pluie, l'organisation se réserve le droit d'annuler)

Rendez-Vous salle des fêtes
A 13h45 : pour départ randonnée vélo :
⇒ Boucle de 20 Km à parcourir de 1 à 3 fois, avec départ à 14h, 15h, 16h. (Voir article Amicale Cyclo)
A 14h : Départ randonnée pédestre
A 17 h : Un petit goûter pour réconforter les courageux randonneurs à pieds ou à vélo !

Vous pourrez tous rester à la salle pour jouer à des jeux de société : Belote, scrabble, tarot ...

18h45 : Le pot final, au Château de Fléac, offert par la municipalité de Fléac qui clôturera aussi la rétrospective du « Tour de la région par 80 minots »



MJC FLÉAC

Un mois d'événements, de rendez-vous et d'annonces !

«Mémoire d'avenir, Souvenirs de demain» relatant 40 ans de vie et projetant 40 ans d'engagement.

• **Le 9 décembre dès 14h au château de fléac ; c'est «le retour de la région en 80 minots»**
Après avoir vécu 55 jours d'aventure au rythme du voyage et des rencontres autour du sport, de l'environnement et du patrimoine régional, les acteurs (plus de 100 enfants et jeunes du territoire) vous invitent à revivre leur expérience unique. Sous la forme d'un clin d'œil à leurs multiples rencontres, ils reviennent avec une exposition originale, une invitation interactive au voyage, et un véritable plateau télé où, institutionnels, professionnels et partenaires échangeront avec eux sur cette épopée qui ne peut en rester là. Une photo immortalisant les 80 minots sera réalisée vers 14h30 avant le lancement du plateau télé qui fera l'objet d'un enregistrement particulier par les enfants de la classe de CM1-CM2 de l'école A. Daudet de Fléac. Occasion rêvée de mettre en lumière l'engagement de tous ces jeunes. Les maires des trois communes partenaires remettront officiellement à chacun d'entre eux le titre de «citoyen actif».

• **20 décembre au Centre de Loisirs : Le Noël du Centre**

Journée spéciale où festivité et bonne humeur inondent les structures du Centre de Loisirs à l'approche des fêtes de fin d'année et des vacances bien méritées.

Retenez ces dates et ne manquez pas ces rendez-vous incontournables de défis relevés, de dynamisme et de bonne humeur.

Patrick BERNARD, Directeur

Le mois de décembre est réputé être le mois des fêtes, des bilans et de l'annonce de futurs projets.

La MJC ne déroge pas à la règle en vous proposant de beaux rendez-vous :

• **Le 8 décembre à partir de 16h à la MJC ! Pour la troisième édition de son marché de Noël**, la MJC vous invite à déambuler dans son mini village à la rencontre des boutiques d'objets de décoration de Noël réalisés par les enfants, de jeux, de friandises et de chocolats chauds, de baptêmes de poneys sans oublier le tirage de la traditionnelle tombola vers 18h30. Un spectacle de cirque offert à tous ponctuera cette fabuleuse soirée ! Le principe de cet événement reste, comme à son origine, un moment privilégié pour mettre en lumière les réalisations des enfants et faciliter le financement de leurs projets de départ en séjour. Cette année, vous trouverez sur ce village, une boutique de l'UNICEF qui exposera des cartes de vœux au profit des enfants du tiers monde. Cette présence correspond à un partenariat engagé dernièrement avec l'UNICEF qui devrait aboutir à la labellisation de la commune de «ville amie des enfants».

Cette soirée est aussi le point de départ d'une grande manifestation qui aura lieu en juin prochain autour du quarantième anniversaire de la MJC.

Aussi, ce vendredi 8 décembre, la MJC vous invite à l'avant première, une sorte de mise en bouche, d'un spectacle original intitulé

TENNIS CLUB

Le tournoi jeune du TOP16 2006, s'est déroulé du lundi 23 au dimanche 29 octobre 2006. Il rassemblait cette année **152 participants**.

Voici les résultats :

- **Garçons nés en 1999 : Constant SOHIER-LOISEAU** bat Julien QUIDET (Fléac) (5/4-5/1)
- **Garçons nés en 1998 : Tom DESACHY** (Fléac) bat Lucas NICOLAS (Fléac) (5/4-5/0)
- **Garçons nés en 1997 : Grégoire LEVASSEUR** bat Théo PARADES (5/1-5/0)
- **Garçons nés en 1996 : Maxime DOSIMONT** bat Florian GOUGUET (6/1-6/0)
- **Garçons nés en 1995 : Arnaud JULLIEN** bat Hugo DEMAILLE (6/4-6/2)
- **Garçons (13/14 ans) : Lucas BIOLLEY** bat Léo REVOL (7/6-6/4)
- **Garçons (15/18 ans) : Lionel SAINTONY** bat Jonathan ASSERE (6/2-6/1)
- **Filles nées en 1996 : Maud SAVARIT** bat Claire GEFFRIAUD (6/0-6/0)
- **Filles nées en 1995 : Marie DUBOIS** bat Jeanne KOLB (5/7-6/2-7/6)
- **Filles (13/14 ans) : Sarah GERMAIN** bat Alexandra BENOIT (6/4-3/6-6/2)



Les compétitions pour les vétérans (+ de 35 ans) ont commencé depuis le 22 octobre et se poursuivront jusqu'à la fin du mois de décembre.

RÉVEILLONS DE LA ST-SYLVESTRE

Organisé par l'Étoile Sportive de Fléac

Animé par Christophe

Salle des Fêtes de Fléac à 20h30

Kir

6 Huîtres n° 3 Spécial, Crevettes, Pain, Beurre Médaillon de Foie Gras et sa Confiture d'Oignons Filet de Sandre au Coulis d'Écrevisses Sorbet

Émincé de Canard au Jus de Cèpes

Farandole de Légumes

Salade - Fromages

Délice de Poire au Caramel

Café - Chocolat

• Adultes : 55 € - Enfants : 12 € (jusqu'à 12 ans inclus) •

M. TOUTAUD Xavier

Tél. : 05 45 25 13 05 - Port. : 06 61 54 87 71

M^{me} FAILLÈS Sylvie

Tél. : 05 45 21 49 08 - Port. : 06 20 75 77 98



Organisé par le Bar-Restaurant

La Canebière

Place de l'Église - FLÉAC

Tél. : 05 45 70 43 31

Apéritif

**8 Huîtres et leur Vinaigre d'Echalotes
Salade de Foie Gras et Magret Fumé
Pavé de Saumon Sauce Champagne
Trou Normand**

**Filet de Bœuf - Sauce Poivre Vert
Gratin de Poireaux - Tomate Provençale
Salade - Fromage**

Dessert

Café

• Prix : 44 € TTC - Service compris •
~ Réservation conseillée ~

RÉVEILLON DANSANT - COTILLONS

CHASSE

Vendredi 8 décembre 2006

SUPER LOTO SPÉCIAL NOËL

Salle des Fêtes à 20h30

organisé par la société de chasse de Fléac

LOTS À GOGO !!!

Téléviseur 55 cm • Home cinéma • Ecran plat • Meuble TV Hifi avec rangement latéral 80 CD + 24 DVD • Central vapeur
Radio MP3 portable • Lecteur DVD-DIVX
Plateau de fruits de mer pour 4 personnes
1/2 chevreuil • 2 x 1/2 sanglier • Jambons
Service à fondue • Service à vaisselle
Huîtres • Champagne • Cognac • Pineau

PARTIE ENFANTS SPÉCIAL NOËL

GRANDE PARTIE SURPRISE 2 € les 2 cartons
1.50 € le carton - 15 € les 12 cartons + 3 gratuits

■ STADE DE FOOTBALL

- **Dimanche 3 décembre**
Fléac B - AS Créoles
Fléac C - Ang./St Martin
- **Dimanche 10 décembre**
Fléac A - Soyaux



■ SALLE DES SPORTS (Tennis de Table)

- **Vendredi 1^{er} décembre**
Fléac A - Mornac
Fléac C - Ruffec
- **Vendredi 15 décembre**
Fléac B - Mouthiers
Fléac D - Tourriers



■ SALLE DES FÊTES

- **Vendredi 8 décembre**
Chasse : Loto



- **Dimanche 31 décembre**
Foot : Réveillon

■ LINARS - SALLE DES FÊTES

- **Vendredi 8 et samedi 9 décembre**



■ MJC FLÉAC

- **Vendredi 8 décembre**
Marché de Noël

■ CHATEAU FLÉAC

- **SAMEDI 9 décembre**
MJC : «Retour de la Région
en 80 minots»

■ Restaurant LA CANEBIÈRE

- **Dimanche 31 décembre**
Réveillon

L'Argent

L'argent est pris, ici, sous son terme général de monnaie, celle utilisée quotidiennement pour payer ce que l'on achète, ce que l'on doit. Quoique cette monnaie, moitié alliage, moitié papier ne puisse plus être considérée comme ce métal blanc, brillant, peu altérable, donc précieux. Dire le contraire serait le prendre pour argent comptant, c'est à dire le croire bien légèrement. On se contente, souvent, d'une simple couche argentée au titrage plus ou moins léger qui pare nos couverts, même finement ciselés. Par contre, être argenté c'est avoir de l'argent, être «riche», plus ou moins. Mais soyons satisfaits, nul ne peut déceler la fortune des autres, puisque l'argent n'a pas d'odeur! Mais on déchanté quand même, un peu, lorsque l'on sait qu'il ne fait pas le bonheur, moi qui en attendais le contraire...

Le symbole de l'argent est Ag.

La devinette du mois:

Sachant que sa température en fusion s'élève à 962 °C, quelle est son étonnante température d'ébullition?
Plus de 2000 °C ou moins de 2000 °C?

HORIZONTALEMENT :

- I) Terme général de l'Argent, sert à régler les achats.
- II) L'île d'Ar's; Un «chou» est un «chou» disent les Auvergnats.
- III) Plus (en l'occurrence) ou moins.
- IV) Son pouvoir peut en être une; Le Saint-Père.
- V) Le bout de la baguette de la fée; Génisse; La compagnie; Cette lettre, quoique isolée, est tout un système.
- VI) Article arabe; Train de banlieue.
- VII) L'astre voilé; Il n'a pas d'odeur mais sale, il «...» mauvais.
- VIII) Pour la Caisse d'Epargne.
- IX) La queue de la voleuse; Elle peut être bonne en intérêts, c'est selon!
- X) Monnaies pour l'étranger.

Problème N° 156

Solution dans le prochain numéro de **Fléac Contact**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

VERTICALEMENT :

- 1) Populairement, du blé, des ronds...
- 2) En barre, est plus transportable; Comme ceci ou cela; Au cœur de l'huître.
- 3) Est arrivé; Voulu, désiré.
- 4) Payer comme ça, c'est partir sans payer; il se tortille tellement qu'il en est à l'envers.
- 5) Il a son jour; Non anglais; Va pour ceci.
- 6) L'Oncle Pic-sous les amasse ainsi.
- 7) Pièces ou billets ayant légalement cours; Négation.
- 8) Métal dur et durable; «L'or» des nordistes; Notre Seigneur, l'Argent?
- 9) En avoir (un peu) c'est bien agréable; Il a fondé la S.P.A. avant l'heure.
- 10) Plus haut; Aussi.

Solution du numéro 155

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	H	O	U	E	T	T	E		B
II	O	I	S	I	F		O		S	U
III	N	B			F		I	B	I	S
IV	D	O	T	E	R			R		A
V	O	U		V	A	U	T	O	U	R
VI	R	X		O	I	S	O	N		D
VII			T	E	E			Z	I	S
VIII		E	O			O	U	E	D	
IX	F	A	U	C	O	N	S		E	N
X	H	U	L	O	T	T	E		E	S

Solution du n° 155: En montagne, les rapaces nocturnes peuvent aller jusqu'à 5 000 mètres d'altitude.

Etat Civil

NAISSANCES

Le 26/10/06 DIXNEUF Nicolas Florian

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Le 17/10/06 LACHAUD Maurice Maximin

Le 28/10/06 RIBERY Jean-Marie Bernard

Le 09/11/06 BÈGUE Patricia Christiane née ESSIRARD

Publication

Responsable de la publication: Jean DUMERGUE

Responsable de la rédaction: Alain PIAUD

Photographies: Raymond ARLOT

Rédacteurs: Christine AUDRA, Guy ETIENNE,
Delphine GROUX, Michèle ITANT,

Line Ange LAROUSSARIE, Nicolas MALPEYRE.

Parution de Fléac Contact : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1^{er} jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1^{er} de chaque mois